



Conseil économique et social

Distr. générale
19 mai 2021
Français
Original : anglais

Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale

Onzième session

New York, 23, 24 et 27 août 2021

Point 11 de l'ordre du jour provisoire*

Information géospatiale marine

Information géospatiale marine

Note du Secrétariat

Le Secrétariat a l'honneur de porter à l'attention du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale le rapport établi par le Groupe de travail sur l'information géospatiale marine, qui pourra être consulté, uniquement dans la langue de l'original, sur la page correspondante du site du Comité (<http://ggim.un.org/meetings/GGIM-committee/11th-Session/>). Le Comité est invité à prendre note du rapport et à faire part de ses vues sur les progrès accomplis par le Groupe de travail pour ce qui est de fournir des orientations et d'encourager la mise à disposition et de favoriser l'accessibilité des informations géospatiales marines au service de la société, de l'environnement et de l'économie.

Résumé du rapport

À sa dixième session, tenue en ligne les 26 et 27 août et le 4 septembre 2020, le Comité d'experts a adopté sa décision 10/109, dans laquelle il a pris acte des progrès que le Groupe de travail avait accomplis, notamment concernant l'achèvement de l'étude de cas sur la disponibilité des données et leur interopérabilité, à l'issue de laquelle a été publié un livre blanc sur les avantages que présentent des informations géospatiales marines facilement disponibles et accessibles, et des efforts qu'il faisait actuellement pour appliquer le Cadre intégré de l'information géospatiale au domaine marin, lorsque l'eau est l'élément géographique dominant. Le Comité a également noté que le Groupe de travail examinait des pratiques de gestion intégrée des données fondées sur les écosystèmes qui nécessiteraient une collaboration entre de multiples disciplines et institutions, y compris les utilisateurs et les parties prenantes, et que le Cadre intégré de l'information géospatiale constituait un mécanisme cohérent permettant de gérer l'information géospatiale marine de manière efficace et intégrée, puisque celui-ci permettait de mieux faire connaître et de promouvoir et faciliter la communication et la collaboration entre les domaines maritime, terrestre et cadastral.

* E/C.20/2021/1.



Il a invité le Groupe de travail à renforcer sa collaboration avec l'Organisation hydrographique internationale, en particulier dans les domaines du développement des capacités et de l'application des normes, notamment la norme S-121 relative aux limites et frontières maritimes, et à envisager de faire appel à d'autres organisations internationales s'intéressant aux sciences et observations océaniques.

Dans son rapport, le Groupe de travail rend compte de ses progrès et de ses activités, notamment de son plan de travail et de l'action qu'il mène en vue de continuer à fournir des orientations et à encourager la mise à disposition et l'accessibilité des informations géospatiales marines au service de la société, de l'environnement et de l'économie. Il y présente également son plan de travail mis à jour pour 2021-2022 et les activités prévues à ce titre, dont la poursuite des efforts visant à appliquer le Cadre intégré de l'information géospatiale au domaine marin. À cet égard, le Groupe de travail fait part de ses réflexions sur les moyens de formuler des recommandations utiles et pratiques sur lesquelles les États Membres pourraient s'appuyer pour rendre l'information géospatiale relative à l'eau plus disponible et plus facilement accessible et tirer le meilleur parti socioéconomique et environnemental de l'application du Cadre intégré. Il fait également le point sur les pratiques de gestion intégrée des données fondées sur les écosystèmes et sur les activités de collaboration entre les différentes institutions et parties prenantes et entre les domaines maritime, terrestre et cadastral. Le Groupe de travail donne également des informations sur la collaboration qu'il entretient toujours avec l'Organisation hydrographique internationale ; ses considérations initiales concernant la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable ; les préparatifs de sa troisième réunion formelle et du séminaire international qu'il était prévu d'organiser sur le thème de la gestion efficace et intégrée de l'information géospatiale marine et qui a été reporté en raison de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) ; son changement de présidence, qui s'est déroulé avec succès.
